

THERMAL-TECH AG | CGV ENESWISS

Conditions Générales de Vente (CGV)

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:

5 octobre 2026

CHAMP D'APPLICATION:

Suisse / EEE

SITE WEB:

www.eneswiss.ch

1 CHAMP D'APPLICATION ET PARTIE CONTRACTANTE

1. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des contrats de vente, des prestations de services et des commandes conclus via le site Internet www.eneswiss.ch ainsi que par les canaux de distribution associés entre Thermal-Tech AG (ci-après « ENESWISS » ou « le Vendeur ») et ses clients (ci-après « l'Acheteur » ou « le Client »).
2. ENESWISS est une marque déposée de Thermal-Tech AG. Tous les produits et services proposés sur ce site Web sont fournis à titre juridiquement contraignant par Thermal-Tech AG.
3. La version des CGV en vigueur au moment de la conclusion du contrat fait foi. Les conditions contraires ou divergentes de l'Acheteur ne sont pas reconnues, à moins que le Vendeur n'ait expressément accepté leur validité par écrit.

2 TERRITOIRE CONTRACTUEL

La vente en ligne s'adresse principalement aux clients ayant leur domicile ou leur siège social et leur adresse de livraison en Suisse et dans l'Espace Économique Européen (EEE). Les commandes et livraisons en dehors de cette zone nécessitent un accord écrit individuel.

3 OFFRES, PRIX ET FRAIS D'EXPÉDITION

1. Les offres et indications de prix figurant sur eneswiss.ch constituent une invitation non contraignante à passer commande (invitation ad offerendum au sens de l'art. 7 al. 2 CO). Sous réserve de modifications de prix, d'adaptations techniques ainsi que d'erreurs ou fautes d'impression.
2. Toutes les indications de prix s'entendent en francs suisses (CHF), taxe sur la valeur ajoutée (TVA) suisse légale incluse.
3. Les frais d'emballage, d'expédition et autres coûts supplémentaires éventuels (p. ex. suppléments logistiques, marchandises encombrantes, envoi express) sont indiqués séparément et présentés de manière transparente au Client avant la validation ferme de sa commande.

4 CONCLUSION DU CONTRAT ET ANNULATION

1. En envoyant sa commande, le Client formule une offre ferme visant à conclure un contrat de vente.
2. La confirmation de réception de commande envoyée automatiquement ne constitue pas encore une acceptation de l'offre. Le contrat de vente n'est conclu qu'avec la déclaration d'acceptation expresse d'ENESWISS (confirmation de commande ou de livraison).
3. En cas d'écart de prix ou de disponibilité de stock, le Client en sera immédiatement informé. Le contrat n'est conclu que si le Client accepte expressément l'offre modifiée.

- 4.4 **Annulation / Résiliation de contrat:** Si le Client se rétracte du contrat après sa conclusion ou annule sa commande sans motif légal ou conventionnellement accordé par écrit, ENESWISS se réserve le droit de prélever une clause pénale / frais de dossier s'élevant à 15% de la valeur totale de la commande (avec un minimum de CHF 20.-) ou de les déduire du montant déjà versé (art. 160 et suiv. CO). La prétention à des dommages-intérêts complémentaires dûment prouvés reste réservée.

5 CONDITIONS DE PAIEMENT ET DEMEURE

1. Le Client dispose des modes de paiement proposés lors du processus de commande:
 - Paiement sur facture (sous réserve de solvabilité; délai de paiement: 10 jours à compter de la date de facture)
 - Paiement d'avance (virement bancaire)
 - Carte de crédit (Visa / Mastercard)
 - Achat sur facture via des prestataires tiers de services financiers et d'évaluation de solvabilité
2. **Demeure du débiteur:** En cas de dépassement du délai de paiement, le Client se trouve automatiquement en demeure sans autre sommation (art. 102 al. 2 CO). Dès le début de la demeure, un intérêt moratoire de 5% par an est dû (art. 104 CO). À partir de la deuxième sommation, des frais de rappel de CHF 20.- peuvent être facturés pour couvrir les frais administratifs. Le recouvrement de l'ensemble des frais de poursuite et de défense juridique reste expressément

6 LIVRAISON, RÉCEPTION ET TRANSFERT DES RISQUES

1. La livraison est effectuée à l'adresse de livraison indiquée par le Client par l'intermédiaire de partenaires logistiques et de transporteurs sélectionnés (p. ex. DPD, DHL ou transporteur routier).
2. Le délai de livraison habituel est de 2 à 5 jours ouvrables. En cas de pénurie de stock, de forte demande ou de fabrication personnalisée, le délai de livraison peut être prolongé de manière raisonnable.
3. **Transfert des risques:** Le risque de perte ou de détérioration fortuite de la marchandise est transféré au Client dès la remise au transporteur ou à la poste (art. 185 CO). Les dommages de transport apparents doivent être immédiatement signalés au transporteur ainsi qu'à ENESWISS par écrit.

7 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La marchandise livrée demeure la propriété de Thermal-Tech AG jusqu'au paiement intégral de toutes les créances découlant du contrat de vente. Le Vendeur est autorisé à faire inscrire une réserve de propriété dans le registre officiel compétent au domicile ou siège social du Client (art. 715 CC).

8 DROIT DE RETOUR VOLONTAIRE / FRAIS DE TRAITEMENT

1. Le Code des obligations suisse (CO) ne prévoit aucun droit de rétractation légal pour les achats en ligne. Toutefois, ENESWISS accorde volontairement au consommateur un droit de retour de 14 jours à compter de la réception de la marchandise.
2. **Conditions:** La marchandise doit être retournée non utilisée, non endommagée, dans son état d'origine et dans son emballage d'origine intact.
3. **Exclusion du droit de retour:** Sont expressément exclus du droit de retour:
 - Les fabrications spéciales et produits personnalisés selon les spécifications du Client
 - Les articles déjà ouverts, montés, mis en service ou utilisés
 - Les systèmes et modules configurés ou commandés individuellement
4. **Adresse de retour:**

Thermal-Tech AG
Service Client ENESWISS
Klostergutstrasse 4
8252 Schlatt TG, Suisse

5. **Frais et forfait d'annulation:** Le retour s'effectue aux risques et aux frais du Client. En cas de retour éligible, le prix d'achat payé sera remboursé sous déduction d'une taxe de traitement et de réactivation de 15% de la valeur de la marchandise (minimum CHF 20.-). Les frais d'envoi et coûts annexes déjà engagés ne sont pas remboursables.

9 GARANTIE ET AVIS DE DÉFAUTS

1. La garantie légale selon les art. 197 et suiv. CO est exclue dans la mesure autorisée par la loi et remplacée par les dispositions ci-après.
2. Le Client est tenu de vérifier la marchandise livrée immédiatement après sa réception et de notifier tout défaut par écrit et de manière détaillée (avec photos) dans un délai de 3 jours ouvrables (devoir de vérification et d'avis selon l'art. 201 CO). Les défauts cachés doivent être signalés par écrit immédiatement après leur découverte.
3. En cas de réclamation justifiée et formulée dans les délais, ENESWISS a le droit, à sa seule discrétion:
 - de réparer gratuitement le défaut (réparation),
 - de fournir une marchandise de remplacement exempte de défauts, ou
 - de rembourser tout ou partie du prix d'achat.
4. Le droit du Client d'exiger la résiliation de la vente ou une réduction du prix (art. 205 CO) est expressément exclu, à condition qu'ENESWISS élimine le défaut par réparation ou livraison de remplacement dans un délai raisonnable.

10 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

1. La responsabilité du Vendeur est régie par les dispositions légales applicables. La responsabilité pour négligence légère, dommages indirects, dommages consécutifs, manque à gagner ou dommages résultant d'un retard de livraison est exclue dans la mesure maximale autorisée par la loi (art. 100 CO).
2. La responsabilité pour les auxiliaires du Vendeur est entièrement exclue (art. 101 al. 2 CO).